

Hamon dans la continuité de Peillon - Les rythmes scolaires

samedi 3 mai 2014, par [PELLETIER Antoine](#) (Date de rédaction antérieure : 1er mai 2014).

Face à l'accumulation de problèmes auxquels la réforme est confrontée, Valls et son nouveau ministre de l'Éducation, Benoît Hamon, ont annoncé un « assouplissement » qui ressemble surtout à une esquive.

La réforme a en effet été largement rejetée, malgré le déluge d'arguments prétendument scientifiques pour la justifier : par les enseignants (jusqu'à 95 % de grévistes contre la réforme dans certaines communes, par une partie des parents d'élèves et par les personnels des mairies qui ont vu leurs conditions de travail se dégrader brutalement. La réforme est aussi, ce qui a peut-être encore plus inquiété un PS fragilisé, largement rejetée par les maires (UMP, PS comme sans parti), dont les dotations financières par l'État vont encore être réduites.

Le nouveau texte écrit par le ministère Hamon ne change pratiquement rien à la réforme, et en montre même un peu plus l'absurdité : le texte oblige à travailler cinq matinées par semaine, interdisant donc la semaine de quatre jours avec réduction de la durée des vacances ; une seule après-midi libérée, interdisant donc des matinées plus longues avec la suppression de la classe l'après-midi.

Les inégalités sociales renforcées

Favoriser « les apprentissages fondamentaux » en les situant le samedi matin, c'est continuer à casser la dimension culturelle de l'école, la seule qui serait pourtant capable de renforcer l'autonomie des élèves et donc leur capacité à réfléchir et apprendre. La confirmation des APC (Aides pédagogiques et culturelles, héritières des « aides personnalisées » qui ont justifié la suppression massive des RASED) va dans ce sens.

De plus, le nouveau texte confirme la décentralisation de l'éducation par les Projets éducatifs territoriaux (PET) : les inégalités entre élèves des communes riches et des communes pauvres vont encore se renforcer.

Le lundi 5 mai, les instances nationales, où siègent les syndicats, vont se prononcer sur ce texte. Les débats s'organisent donc dans les syndicats, en particulier dans le syndicat majoritaire, le SNUipp-FSU. Si celui-ci vote contre le texte, cela donnera raison, et peut-être courage, aux équipes militantes qui refusent la réforme. En revanche, en cas d'abstention ou de refus de vote, le ministère aura donc une majorité des syndicats favorables à son texte (Unsa et CFDT, contre la CGT, FO et Sud). Il pourra alors expliquer que la réforme Peillon, malgré l'opposition quasiment unanime des enseignants, est légitime...

Antoine Pelletier

P.-S.

* Hebdo L'Anticapitaliste - 240 (01/05/2014). <http://www.npa2009.org/>